

## TERRITOIRES en Mutation

### LE REVEIL CALAISISIEN EN MARCHÉ !

À la mi-septembre, le débat public sur le projet majeur « Calais port 2015 » était lancé. Si des perspectives nouvelles s'ouvrent pour ce territoire - dont la ville-centre est sortie du giron communiste en passant à droite aux dernières élections municipales -, le dynamisme espéré passera, tout autant et peut-être d'abord, par de nouvelles méthodes de travail.

**D**ans les services municipaux de l'hôtel de ville de Calais, ça sent la peinture, et la couleur fuchsia des murs du bureau majoral saute aux yeux. Passer de près de quarante ans de communisme à un majorat UMP, clairement, cela ne peut pas se faire sans incidences ! Mais celles-ci ne sont pas que superficielles.

Natacha Bouchart, la première intéressée, avait d'emblée annoncé la couleur au moment de son élection en promettant un travail collectif s'appuyant sur de nouvelles méthodes de fonctionnement. C'était en avril 2008, au moment de ce qui constituait alors un tremblement de terre. « *Personne n'imaginait une défaite d'Hénin possible. Le fait qu'une femme emporte une ville de 76 000 habitants constituait, aussi, un autre signe fort* » relate-t-elle. Un an et demi plus tard, la dynamique s'est installée. À l'échelle communautaire aussi, le changement a été opéré. En douceur puisque c'est bien un socialiste, Philippe Blet, par ailleurs 1<sup>er</sup> adjoint à Calais (chargé des TIC et de l'intercommunalité), qui préside aux destinées d'une collectivité originale. Comptant un bassin de population de 100 000 habitants, elle ne dénombre pourtant en effet que cinq communes (1). Mais la dynamique se veut réelle, sous l'impulsion d'ailleurs d'une nouvelle appellation : la CAC devient Cap Calaisis. « *C'est un détail qui a néanmoins son importance pour notre identité et qui incarne notre volonté d'aller de l'avant* » précise son président. « *Pendant une petite année, il nous a fallu apprendre à nous connaître. Mais, aujourd'hui, la machine communautaire est véritablement lancée !* » se réjouit ce dernier. Les destins de Calais et du Calaisis sont, à l'évidence, plus qu'étroitement liés.

#### JEU COLLECTIF

La marge de progression globale semble réelle au regard de celle pour qui le secteur possède de sérieux atouts. « *Quel autre territoire peut se targuer de compter un port, un Tunnel sous la*

*Manche, un aéroport, des infrastructures autoroutières de ce niveau, une façade littorale déterminante jouant, notamment, sur l'activité touristique ?* » égraine N. Bouchart. Tous ces atouts

ne seront toutefois pas superflus au moment de lutter contre le grand défi, « *l'emploi !* ». Le mot occupe constamment l'esprit de celle dont la ville affiche, il est vrai, un taux de chômage de 15 %, surtout à l'heure où des perspectives sombres dues à la crise menacent toujours l'horizon.

En réaction, N. Bouchart veut aller vite, marquée qu'elle est par « *les méthodes douteuses jusqu'alors employées au sein de notre collectivité, à l'origine de retards importants qu'il convient de combler rapidement* ». Quitte à bousculer les habitudes, la décision d'informatiser la plupart des services de la mairie aura été l'une des priorités que personne ne dénoncera... Le renouveau se veut même plus général : « *jusqu'alors seuls les quelques dossiers chers au maire avançaient. Désormais, Calais arrête de dormir et tout le monde devra s'y faire* ». Pour autant, il ne faut voir aucun caporalisme ou esprit hégémonique dans la démarche de Natacha Bouchart. « *Calais ne tentera pas de se développer aux dépens des communes voisines, à commencer par celles de l'arrière-pays. Au contraire, la création de*



Le beffroi de Calais retrouve des couleurs

« *Calais Promotion* », l'Agence de promotion et de développement - dont le périmètre dépasse d'ailleurs celui de l'agglomération -, marque notre souhait de préserver un esprit de solidarité et de respect des projets de chacun »

#### RECONSTRUCTION

En bonne locomotive naturelle, la cité de la Dentelle doit pourtant revivre elle-même pour entraîner avec elle tout un bassin. La crise tombe en cela assez mal. Le plan de restructuration - portant sur plus de 500 suppressions de postes - annoncé par Seafrance, filiale de la SNCF, reste d'ailleurs

d'actualité. Pierre Fa, président du directoire de la compagnie, a récemment proposé d'avoir recours à une procédure de redressement ou de sauvegarde pour boucler ledit plan social. Plan social dont l'accord sera négocié par un médiateur, sur demande des employés et sous mandat du préfet du Pas-de-Calais. Une actualité qui tranche avec l'autre grande nouvelle de cette impérieuse activité portuaire pour le renouveau calaisien : sous l'impulsion de la Région, le port va bénéficier d'aménagements majeurs dans le cadre du grand projet « Calais Port 2015 », qui s'inscrit lui-même dans une vaste ambition de développement de l'activité portuaire littorale avec Dunkerque et Boulogne-sur-Mer (2). L'initiative vaut, actuellement, qu'un grand débat public ait été engagé. Il s'achèvera le 24 novembre prochain. Celui-ci enregistre « une fréquentation qui a régulièrement dépassé les prévisions initialement établies par notre Commission », commente Pierre-Frédéric Tenière-Buchot, président de la Commission particulière du débat public, sur le site internet dédié (3). L'enjeu est d'importance pour ce port dont l'activité repose essentiellement sur l'activité transmanche : il porte sur un investissement avoisinant 400 M€, injecté dans la refondation de l'espace portuaire avec extension de 200 ha (dont un nouveau bassin portuaire), et qui devra booster les connexions, sur l'espace terrestre, en termes d'intermodalité (ferroviaire notamment). Pour être opérationnel en 2016. Là où N. Bouchart, en tant que maire de la ville, apporte sa touche, c'est qu'elle s'y adosse. « C'est une occasion formidable pour l'image et l'attractivité de la ville, un chantier porteur d'emploi également. A condition de se donner les moyens pour que le port soit, aussi, tourné vers la ville ! » s'enorgueillit celle qui, en lançant une étude d'urbanisme, met ainsi fin à « 25 ans de désert en la matière ». Dans le même esprit, un projet d'excellence territoriale (inscrit dans le cadre du CPER Etat-Région) est notamment prévu sur le bassin Ouest. Commerces, logements et autres hôtel viendront ainsi entourer un projet d'espace Congrès qui devra apporter une nouvelle dimension de la ville et de l'agglomération à l'international.

## 2010, BOOM ÉCONOMIQUE ?

En matière de développement économique, l'année 2010 sera particulièrement déterminante. Elle devrait, en effet, confirmer un renouveau naissant matérialisé par la signature de contractualisation sur les zones d'activités nouvellement créées (4), qui totalisent plus de 63 hectares. Plusieurs enseignes ont déjà acté leur venue. « Nous étions peut-être la dernière grande aggro à ne pas compter de Décathlon » ironise N. Bouchart... D'autres décisions viendront peu à

peu habiller le territoire de projets. « Des projets qu'il faut véritablement aller chercher ! » explique celle qui n'hésite pas à taper aux portes - y compris et à commencer par celles des ministères -... d'où l'obtention, fin 2008, d'un nouvel hôpital dont les travaux de réalisation sont en cours. Calais accueillera aussi, notamment, une Maison de l'emploi. De portée plus locale, mais pas neutre pour autant, le projet d'éco-quartier Descartes-Blériot devra engendrer des modifications du paysage lui aussi. « Nous prenons un peu plus de temps pour approfondir ce



Natacha Bouchart, Maire de Calais

dossier » précise N. Bouchart. En matière de transports, une ligne urbaine en bateau est également envisagée. De portée tout aussi symbolique, la rénovation du beffroi de l'hôtel de ville - qui sera désormais accessible aux visites - s'inscrit aussi dans cette dynamique nouvelle. Mais c'est bien « l'ensemble du territoire qui doit se développer au sein d'une action cohérente » appelle P. Blet, pour qui l'élargissement du périmètre de l'agglomération offrirait de nouveaux atouts. « A condition bien sûr qu'il réponde à une logique, à la cohérence d'un bassin de vie, d'une réalité sociale ». Ainsi, « trouvez-vous normal que la gare TGV de Calais-Fretin ne soit pas sur notre territoire ? » pointe-t-il notamment du doigt. Un nouveau souffle est visiblement en train de gagner le Calais. Partagé, à en observer le vote unanime d'un budget communautaire qui préconisait pourtant une levée de l'impôt pour, certes, compenser « des finances exsangues ». C'est sans doute, aussi, une condition du renouveau annoncé !

C. Lamour

(1) Calais, Coulogne, Sangatte, Marck et Coquelles.

(2) La fusion des deux concessions portuaires des CCI de Boulogne-sur-Mer et de Calais s'inscrit dans la même dynamique de mise en cohérence.

(3) [www.debatpublic-calais-port2015.org](http://www.debatpublic-calais-port2015.org)

(4) Zones des Cailloux, du Chemin Vert, de la Rivière neuve et de Courgain-est.